PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

SOCIÉTÉ ABBAKAR 31

SASU au capital de 1 000 €
Siège social : 31 Route de Fronton 31140 AUCAMVILLE
RCS MARSEILLE n° 991800012

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 novembre 2025 à 11 heures,
Les associés se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social de la société, sur convocation régulière.

Étaient présents :

- Monsieur PLAUDIS Makss, né le 01 décembre 1993 à RIGAS (Lettonie), demeurant 3 rue Rosa Parks, 31300 TOULOUSE, associé unique et président en exercice.
- Monsieur DIMITROV Veselin, né le 02 juin 1992 à Sofia (Bulgarie), de nationalité bulgare, demeurant 18 rue Jean Antoine Mondésir, 82000 MONTAUBAN.

ORDRE DU JOUR

1. Cession de la totalité des actions.
2. Nomination d'un nouveau président.
3. Pouvoirs pour formalités.
4. Formalités légales

DÉLIBÉRATIONS

1. CESSION D'ACTIONS

Monsieur PLAUDIS Makss déclare céder à :
- Monsieur DIMITROV Veselin, né le 02 juin 1992 à Sofia (Bulgarie), de nationalité bulgare, demeurant 18 rue Jean Antoine Mondésir, 82000 MONTAUBAN,
la totalité des mille (1000) actions composant le capital social de la société ABBAKAR 31.
L'assemblée prend acte que Monsieur DIMITROV Veselin devient l'associé unique de la société.

2. NOMINATION D'UN NOUVEAU PRÉSIDENT

L'assemblée décide de nommer :
- Monsieur DIMITROV Veselin, né le 02 juin 1992 à Sofia (Bulgarie), de nationalité bulgare, demeurant 18 rue Jean Antoine Mondésir, 82000 MONTAUBAN,
en qualité de Président de la société, à compter de ce jour, pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur PLAUDIS Makss, démissionnaire.

3. POUVOIRS POUR FORMALITÉS

Tous pouvoirs sont donnés au nouveau président, Monsieur DIMITROV Veselin, à l'effet d'accomplir les formalités légales de publicité et de dépôt auprès du greffe compétent.

4. FORMALITES LEGALES

Les articles des statuts de la SASU «ABBAKAR 31» dénommée afférents aux résolutions prises ci-dessus seront modifiées en fonctions et toutes formalités légales accomplies près du greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE, dans le délai prescrit, à l'initiative de Monsieur DIMITROV Veselin.

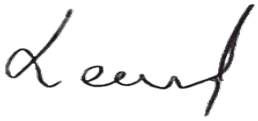
CLÔTURE DE SÉANCE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Fait à TOULOUSE, le 25 novembre 2025
En 4 exemplaires originaux.

Signatures :

L'Associé sortant : PLAUDIS Makss



Le Nouvel Associé et Président : DIMITROV Veselin

